

RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES



ORGANISATEUR : MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Initiation



Gratuit



3H



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Vous faites du collectif dirigeant d'une association (ou vous l'envisagez) et vous vous questionnez sur la responsabilité légale que vous portez ?

Cette rencontre vous permettra de mieux comprendre le cadre législatif de cette responsabilité individuelle et collective (civile, pénale, fiscale, employeur...), mais aussi de vous questionner sur la gouvernance de votre association et les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Ce temps s'inscrit dans la programmation des Temps de qualif' de la MRES et sera animé par Marine Cabusa, de l'association Maillage. Il aura lieu à la MRES (5 rue Jules de Vicq, 59 800 Lille).

Inscriptions obligatoires au lien suivant, en cliquant sur « Inscription en ligne » : <https://dev44.eolis.net/formation/responsabilite-des-dirigeants-benevoles/>

Pour toute question, vous pouvez contacter Bouchra Masmoudi : b.masmoudi@mres-asso.fr

DATE(S) DE LA FORMATION

09 novembre 2022

14H00 - 17H00

LIEU DE LA FORMATION

5, rue Jules de Vicq
59800 Lille

POUR S'INSCRIRE



03 20 52 12 02



b.masmoudi@mres-asso.fr / a.duchene@mres-asso.fr



<https://dev44.eolis.net/formation/respon...>

STRUCTURE FORMATRICE



Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités



Voir la présentation de cette structure